VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

J'AI ETE CHERCHER DE LA DROGUE POUR UN HOMME

Par Profil supprimé Postée le 17/12/2014 12:02

Que fair quand on vois un homme violent si il n'as pas prit sa drogue et comment fair pour le calmer?

Mise en ligne le 19/12/2014

Bonjour,

Vous décrivez le comportement violent de votre ami lorsqu'il est confronté à l'absence du produit. Cette agressivité est souvent le signe d'une dépendance.

Dans ce cas, la première possibilité est d'entamer un dialogue avec lui à ce sujet. Peut-être n'a-t-il pas conscience de son problème ? Peut-être se sent-il dépassé par ses émotions ? L'idéal serait d'évoquer ces questions en dehors d'un moment d'urgence, afin de favoriser un échange serein.

Néanmoins, si cette violence se manifestait à nouveau et que vous vous sentiez en danger, nous vous encouragerions à composer le 15 ou le 17. Il n'existe pas en effet à notre connaissance de substance anodine ou de méthode sûre pour apaiser une personne en état de manque. Des mesures de protection existent, pour vous et pour votre ami, le temps que cet état passe.

Vivre au quotidien avec une personne qui consomme des drogues n'est pas facile. Si vous le souhaitez, vous pouvez rencontrer des professionnels des addictions dans les CSAPA (Centre de Soin, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Ces centres proposent un accueil anonyme et gratuit aux usagers, mais aussi à leurs proches afin de les soutenir, les conseiller et leur apporter une "aide à aider". Vous trouverez des coordonnées de centres proches de chez vous ci-dessous.

Vous pouvez également nous contacter par téléphone au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit tous les jours de 8 h à 2 h du matin) si vous avez d'autres questions, ou l'envie d'en parler, tout simplement.

Prenez soin de vous,

Cordialement,

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA POINT VIRGULE

19, rue des Bergers
38000 GRENOBLE

Tél : 04 76 17 21 21
Site web : www.codase.org/csapa/
Secrétariat : Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14 h à 18h ; jeudi de 14h à 19h ; vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 17h avec possibilité de laisser un message sur le répondeur afin d'être rappelé
Accueil du public : Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14 h à 18h ; jeudi de 14h à 19h ; vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 17h avec possibilité de laisser un message sur le répondeur afin d'être rappelé
Consultat° jeunes consommateurs : Des entretiens peuvent être assurés pour les moins de 25 ans dans le cadre de la CJC pour de nouvelles demandes - places disponibles sur Voiron sans difficultés mais nécessitant un déplacement
COVID -19 : Avril 2022 : accueil en présentiel sur rendez-vous (téléconsultations et visio-consultations possibles au cas par cas)

Voir la fiche détaillée